

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

1^{re} page 10 fr. (algne); Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr.
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Em. LACROIX C. C. P. 2523
St-Germain

Hebdomadaire

Tunisie-Constantine : 12 fr. par an
France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

Une leçon qui doit servir

La Victoire Franco - Espagnole sur Abd el Krim fut chèrement acquise

La Commission de l'Algérie, des colonies et des pays de Protectorat de la Chambre des Députés a adopté, par 10 voix contre 2, la résolution suivante :

La Commission, Considérant que la situation faite à Abd el Krim est actuellement insuffisante, invite le Gouvernement à améliorer ses conditions matérielles d'existence.

La Commission attire l'attention du Gouvernement sur l'opportunité de changer le lieu de la résidence forcée d'Abd el Krim, pour montrer, par un geste de clémence, que la politique traditionnelle de la France est de générosité envers ses adversaires lorsqu'ils se sont sincèrement ralliés à sa cause.

Abd el Krim ! Le nom de notre adversaire marocain apparaît déjà comme celui d'un personnage lointain. Il faut le projet relatif à son retour pour rappeler qu'il est en exil à l'île de la Réunion.

Abd el Krim, un Rifain, avait amené, en 1924, les Espagnols à un repli stratégique; puis, auréolé du prestige de ses succès, il s'était retourné contre nous. Au milieu d'avril 1925, une soudaine invasion rifaine menaça Fez et mit Taza en danger. Le calme des chefs français, la bravoure et le dévouement de leurs troupes, sauvèrent la situation.

En août 1925, l'envoi de renforts considérables fut décidé, et un plan d'action franco-espagnol fut établi par le maréchal Pétain et le général Primo de Rivera. La fin de l'été fut employée à conquérir des bases d'opérations à portée du Rif; l'hiver, à opérer la dissociation des tribus soulevées.

Pour la campagne décisive du printemps, un régiment de tirailleurs algériens fut constitué, en prélevant un bataillon sur chacune des provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine. J'eus l'honneur d'en recevoir le commandement et de me voir assigner la mission d'agir en liaison avec les troupes espagnoles, en partant de Souk-es-Selt, d'Ain-Amar, où je m'installai dès la fin de mars.

Que de souvenirs envahissent ma pensée, que d'images défilent devant mes yeux quand j'évoque cette campagne.

Avant de commencer les opérations, le gouvernement français essaya de négocier avec notre adversaire, qui avait pris le titre d'« Emir » du Rif. C'est par mes avant-postes que passaient les plénipotentiaires d'Abd el Krim; aussi eus-je l'occasion de connaître ses « ministres » qui s'arrêtaient à mon camp pour y prendre un repas à ma « popote » ou y coucher : le caïd Haddou, que j'avais connu dans la province d'Oran, où il avait été l'employé de mon ami Louis Say, le fondateur de Port-Say, et qui me fit maintes confidences curieuses, Mohammed Azerkane, ministre des Affaires Etrangères, silencieux et sympathique; Ahmed Cheddi, remplissant les fonctions de ministre des Finances et de secrétaire général.

Entre temps, je resserrais, par des rendez-vous de détachements, ma liaison avec mes voisins espagnols, particulièrement avec la légion étrangère; après des honneurs réciproques rendus par les

troupes, nos alliés poussaient les cris de « Vive la France », auxquels nous répondions par « Viva Espana ».

Au début de mai, les délais fixés par la France pour la fin des pourparlers sont dépassés. Le 7, nous bombardons les positions ennemies comme signal de la reprise des hostilités; la nuit suivante, j'attaque le Rekbaba, importante montagne. Je m'y installe. Dès lors, c'est l'avance rapide à travers ce Rif inconnu, l'escalade de ses hauteurs, sillonnées seulement de sentiers étroits et quelquefois barrés de fourrés inextricables; la lutte contre des guerriers braves, vigoureux, agiles, entraînés.

Après chaque avance, j'assure ma liaison avec les Espagnols. Je vais même, une nuit, coucher au camp de mon voisin, le général Carrasco, plein d'entraîn et de bonne humeur. Le lendemain, il vient à mon camp par la vallée de l'oued Kert, avec quatre escadrons. Belle troupe. Nous buvons à la santé du Roi d'Espagne et du Président de la République.

A Souk-el-Arba de Taourirt, point de convergence important, j'installe mon camp. Le général Carrasco vient m'y voir, accompagné du lieutenant-colonel Ricardo Serrador. Installés devant ma tente, nous étudions ensemble la situation sur la carte. Abd el Krim, qui est à Targuist, n'est plus loin de nous. Quelle défense nous opposera-t-il ? Partout nous avons trouvé les installations faites par lui : abris pour mitrailleuses avec créneaux camouflés, lignes téléphoniques, abris souterrains contre avions. Il a évidemment des auxiliaires européens. Mais les tribus l'abandonnent.

Des émissaires rifains me font dire que, ne voulant pas se soumettre aux Espagnols, ils sont prêts à me rendre leurs armes. Mais je me trouve dans la zone des Espagnols, qui me prient instamment de les diriger sur eux. Les Rifains refusent. Que faire ? Abd el Krim doit être aux abois. Si j'écrivais au caïd Haddou que je l'attends ? C'est bien tentant. Mais je ne veux pas prendre une initiative individuelle contraire à la discipline générale. Enfin, dans la soirée du 27 mai m'arrive un télégramme par optique : « Abd el Krim s'est rendu ce matin sans conditions à la division marocaine » : c'est la division du général Ibois, dont le colonel Corap commande l'avant-garde.

La veille, j'avais revu le général Carrasco à son camp. Depuis lors, je m'étais toujours promis de le retrouver. Hélas ! devenu gouverneur militaire de Saint-Sébastien, il a été fusillé le 30 juillet 1936, avec une vingtaine d'officiers. Triste fin pour ce brillant soldat... Tand d'autres de mes braves camarades espagnols du Maroc ont fini ainsi, assassinés, torturés, fusillés. L'histoire racontera leur héroïque sacrifice.

Abd el Krim, pris les armes à la main, devient aujourd'hui l'objet de diverses sollicitudes.

On parle d'augmenter sa pension, fixée à 100.000 francs. Un des plus grands serviteurs de la France, le général Archinard, conquérant du Soudan, recevait dernièrement 30.000 francs; les généraux du plus haut échelon ne peuvent pas actuellement dépasser une pension de 53.000 francs (dévalués) et n'ont pas le droit de « cumuler » au delà de ce chiffre. Abd el Krim a-t-il donc des titres si supérieurs à eux ?

Le retour en France de l'ancien « émir » du Rif, assagi par l'exil et par l'âge, n'aurait peut-être pas grand inconvénient. Il a prétendu avoir été contre nous l'instrument de nos ennemis; c'est vrai sans doute. En tous cas, il serait moins dangereux pour l'Afrique du Nord que des agents qui opèrent sous nos yeux, libres de leurs mouvements.

Il faut être sur nos gardes. Les populations de l'Afrique du Nord sont si crédules, si impressionnables, qu'elles peuvent, surtout quand elles sont travaillées par une active propagande, comme elles le sont actuellement, être instantanément entraînées par un agitateur, même occasionnel.

L'aventure d'Abd el Krim a coûté bien des vies humaines, des désastres matériels et des centaines de millions. Que son évocation serve du moins de leçon, car une aventure de ce genre serait aussitôt prise en mains aujourd'hui par les agents de Moscou, pour la réalisation du soulèvement général qu'ils rêvent et qu'ils préparent; elle pourrait avoir d'incalculables conséquences.

Général Paul AZAN.

BULLETIN

LA CENSURE

Il est étonnant de constater avec quelle indifférence le bon public accepte l'anonymat de la censure.

Comment admettre que, choisis sans aucun souci des libertés républicaines ou du moins sans aucune garantie d'indépendance, ces augures, inconnus du grand public, puissent dans l'ombre procéder à toutes les amputations que leur suggère la fantaisie.

La désignation des jurés qui présente beaucoup moins d'intérêt puisque les opérations du tribunal se font « coram populo », est pourtant entourée de certaines précautions; pourquoi les membres de la censure ne seraient-ils pas choisis avec une égale garantie d'impartialité ?

Pour ne pas nous émouvoir de cet état de choses il faut que nous ayons perdu la notion de l'essence même de nos libertés et que nous soyons décidément mûrs pour le fascisme.

Le public dans sa grande majorité ignore en effet comment est composé le bureau de la censure; quels en sont les membres actifs; où et quand se tiennent les séances; de quelle façon on procède pour décider des amputations ou même l'interdiction d'un film; s'il y a vote ou si la décision est laissée à un plumitif

qui profite de l'indifférence des autres délégués à la censure pour faire absolument ce qu'il veut.

Si la censure est utile qu'on nous dise enfin qui donc en est chargé et sous quelle autorité compétente d'une Anastasie manœuvre ses ciseaux.

LE SEMAINIER.

Ah ! Jeunesse, Jeunesse !

On a toujours eu tendance à ridiculiser quelque peu les Pères Conscrits et ceux-ci d'ailleurs voient avec bienveillance la jeunesse se montrer avide d'agir et de prendre des responsabilités; mais jamais on n'avait encore assisté à des campagnes de presse aussi foncièrement méchantes à l'égard d'une assemblée qui est le contre-poids naturel d'une Chambre qui ne représente le plus souvent que l'expression fugace des aspirations du moment.

Il n'est pas toujours charitable de tourner en dérision ceux qui n'ont eu que le seul tort de ne pas partager exactement tous vos sentiments. La jeunesse se passionne pour ou contre avec une ardeur que l'expérience vient plus tard fort heureusement tempérer.

Si les anciens sont toujours indulgents, c'est qu'ils ont été jeunes aussi et parfois injustes eux-mêmes, dans leur temps, en adoptant trop facilement des idées toutes faites; mais ils se souviennent qu'à leur époque, on enseignait à l'école qu'expérience passe science et qu'un homme de 40 ans a la même supériorité de jugement vis-à-vis d'un électeur de 21 ans, qu'un adolescent de 16 ans à l'égard d'un enfant de 8 ans. Il ne faut certes pas généraliser, comparaison n'est pas raison, mais il est vraiment regrettable de constater que, dans l'enseignement, on n'insiste pas assez sur l'importance de la maturité d'esprit.

Il y a du reste une incompréhension totale à ce point de vue de la part des maîtres les plus éminents, et, pour en citer un exemple frappant, il suffit de signaler qu'au lycée de Tunis on avait donné, il y a quelques années, à des enfants de quinze ans la tâche ardue d'exposer en quatre pages pourquoi Pauline est une honnête femme qui n'aime pas son mari.

Même ceux d'entre eux, qui avaient déjà eu la bonne fortune de coucher parfois avec leur bonne, ne devaient pas avoir des idées bien arrêtées à cet âge sur la fidélité des femmes et surtout sur la façon que peut avoir une héroïne de ce genre à manifester ses sentiments profonds.

Ainsi vont les choses, sous prétexte de dissertation on donne à des... jeunes-cœurs le devoir d'apprécier les choses du ménage et on admet avec sérénité que quelques années plus tard ces mêmes enfants auront toute la pondération désirable pour décider des grands problèmes économiques de la nation. Si cependant les Pères-Conscrits se permettent d'émettre des doutes sur l'avenir de certaines expériences, oh ! alors on use des suprêmes arguments, et « Marianne » les installe confortablement sur de petits fauteuils pour bien montrer qu'ils sont gâteux.

Certes nous savons tous que les extrêmes se rejoignent, que le monde même est un cycle, que dans l'extrême jeunesse, on devient parfois quelque peu enfantin et qu'à ceux-là mêmes qui, comme Clemenceau, ont été des vieillards énergiques, l'âge a réservé des aberrations dangereuses; mais ce n'est pas une raison suffisante pour englober, dans la cohorte des décaits, tous ceux qui ont dépassé la cinquantaine.

Beaucoup de jeunes, du reste, seraient étrangement surpris de la résistance de leurs aînés à des épreuves et même à des joutes de toutes sortes, car bien souvent les excès de jeunesse éprouvent plus durement l'organisme au point de vue intellectuel et physique que le long écheveau d'un vie au cours de laquelle on a usé de tout, sans abuser de rien.

Cette petite mise au point était donc nécessaire à une époque où tant de jeunes oublient facilement les dures épreuves qu'ont dû subir la grande majorité de ceux qui, avant eux, ont fait leurs débuts dans la vie.

CIVIS.

Notre directeur, M. Emile Lacroix, dans l'impossibilité de répondre à tous ses amis qui lui ont adressé des cartes avec leurs vœux à l'occasion du Jour de l'An, les remercie infiniment et les prie de l'excuser s'il leur adresse ses remerciements et ses vœux par la « Petite Tunisie ».

Une rosserie de « Tunis-Passe »

Ils ont des droits sur nous proclamait Georges Clemenceau en parlant des anciens combattants.

En Tunisie ce n'est pas le cas. Les capitalistes de l'arrière, ceux qui n'ont pas entendu tonner la canonnade même de très loin, ceux-là, ont des droits de priorité sur ceux qui ont risqué leur vie et donné leur sang pour la mère-patrie.

Un exemple. Après la guerre, il fut décidé de procéder à la location d'un magasin situé dans l'immeuble du cercle militaire dont la façade donne sur la Rue de Rome.

Quelques anciens combattants, revenus alors du front, demandèrent à être admis à bénéficier de la location du dit magasin. Malgré leur honorabilité, ils furent évincés à la suite de certaines manœuvres, et le magasin fut loué à un ancien minotier, qui ne connaissait le front que par la lecture des journaux.

Depuis, ce magasin fut cédé à d'autres commerçants, mais jamais à un ancien combattant.

Le bail étant terminé, nous demandons à ce que la location de ce magasin soit faite par adjudication à laquelle ne pourront soumissionner que les anciens combattants, puisqu'il dépend du Cercle Militaire.

Comme en France, nous demandons à ce que les anciens combattants de Tunisie aient des droits de priorité.

Soldats ou Gardes Civiques

Bien que la S. D. N. et les comités de non-intervention ne soient pas des moyens bien efficaces pour éviter les conflits, il serait infiniment désirable que des principes essentiels de droit international réglent d'une façon indiscutable les conditions dans lesquelles il est licite d'armer des citoyens pour la défense de leur territoire d'une part, pour la défense de leurs libertés constitutionnelles d'autre part.

Si pénible que soit cette éventualité on comprend cependant qu'il est des heures où tous les citoyens doivent être appelés à défendre leur foyer contre l'invasion étrangère, c'est le rôle des armées belligérantes dans tous les pays du globe, mais cette armée ne doit pas être confondue avec la gendarmerie et les forces de police qui, elles, sont destinées à maintenir l'ordre intérieur et à faire respecter la loi. Ces dernières sont donc susceptibles en cas d'émeute, de révolte, ou même de désordre grave de faire usage de leurs armes contre leurs propres concitoyens; il serait donc logique que ces forces soient uniquement constituées par des volontaires qui acceptent par avance cette cruelle nécessité et non pas par des soldats recrutés comme on le fait maintenant en Espagne au même titre que s'il s'agissait de défendre le sol sacré de la Patrie.

Il en résulte que suivant que tel village est occupé par Franco et que tel autre village voisin est occupé par les gouvernementaux, au hasard de la fortune ou du sort, sans la moindre conviction sincère, des soldats livrés à la hâte sont obligés de fusiller leurs propres parents. L'immoralité de telles obligations est évidente et il n'est pas de nécessités si dures soient-elles qui puissent justifier d'aussi abominables fratricides.

Echos et Nouvelles

AUX SERVICES ECONOMIQUES

Nous avons appris avec plaisir que l'état de santé de M. Soulmagnon, directeur des Services Economiques, est en voie de guérison.

M. Soulmagnon avait dû subir une opération nécessitée par l'extraction d'un éclat d'obus reçu aux Dardanelles et qui, après une période de 21 ans, avait provoqué une inflammation des tissus.

Nous lui adressons nos souhaits de complet rétablissement.

LA SANTE DE M. EMILE MORINAUD

Nous avons été heureux d'apprendre, par « L'Algérie Economique et Financière » de Paris, que notre ami, dont l'état de santé a nécessité deux interventions chirurgicales, l'une au début de l'été dernier, l'autre ces temps-ci, va mieux. La seconde opération fut particulièrement douloureuse.

M. Emile Morinaud n'en a pas moins résisté au choc opératoire et les médecins ont été heureux d'enregistrer des résultats favorables à la guérison du malade.

C'est dans ces conditions qu'il a quitté la clinique parisienne où il avait reçu les soins nécessaires et a réintégré son domicile.

Nous joignons nos vœux les plus affectueux à tous ceux qui repartent de toutes parts le député de Constantine.

LES TRADITIONS SE PERDENT

Les délégations des Habous des Villes Saintes, réunies au Maroc, s'apprêtent à être reçues par le Vizir de la Justice, Si Mohammed Ronda.

Elles n'ont pas en ce plaisir, car le Ministre a dû se rendre promptement aux eaux de Sidi-Hammam pour raison de santé. Il fut un temps où les traditions de l'hospitalité étaient prépondérantes au Maroc, mais aujourd'hui cela est tombé dans l'eau...

Ce n'est pas que les traditions se perdent, mais Si Mohammed Ronda n'est pas l'ami de Ben Gheddil.

HAMMAM-LIF

Jour de la semaine dernière, Hammam-Lif avait le plaisir et l'honneur de recevoir la visite de M. Dominique Guindani, directeur général de l'Intérieur, qui fut reçu par M. Barsotti, vice-président de la Municipalité, et quelques membres du Conseil municipal et leurs dévoués collaborateurs.

Le nouvel établissement thermal réunit particulièrement son attention et il se déclara enchanté de sa visite en soulignant que cet établissement de premier ordre pouvait rivaliser avantageusement avec ceux de France.

A ce sujet rappelons que l'inauguration officielle doit avoir lieu dans quelques semaines.

DISTINCTION HONORIFIQUE

A l'occasion du mariage de la princesse Juliana, notre excellent ami M. Jules Curtelin, consul de Hollande, a reçu la plaque de grand-officier du Nichan-Istikhar.

Nous le prions d'agréer nos très vives et sincères félicitations.

DANS LE OUISSAM ALAOUITE

Nous adressons toutes nos félicitations au jeune khalfia de Tabarka, M. Ahmed bel Khodja, fils de notre excellent ami Mohamed bel Khodja, conseiller du Gouvernement, qui vient de recevoir la croix d'officier du Ouissam Alaouite.

Nos sincères félicitations.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce Française a procédé au cours de sa dernière réunion à l'élection de son bureau pour l'année en cours et qui est composé ainsi : président M. Ventre; vice-présidents, MM. Keller et Couder; secrétaire, M. Rochelin; trésorier, M. Orlac.

Nos félicitations.

LA STATUE JULES FERRY

Il se confirme qu'il est dans les intentions de la Municipalité de déplacer la statue Jules Ferry pour la mettre au milieu du terrain situé à l'angle de l'avenue Stephen-Pichon et de la rue de Turquie. Il s'agit de dégager complètement la vue si belle qui va de la Porte de France à la mer.

Ce n'est pas la première fois qu'on parle du déplacement de la statue de Jules Ferry: déjà il y a de nombreuses années M. Jeannin, l'éminent ingénieur des travaux de la ville et créateur de l'avenue de Paris et du beau Belvédère, voulait aussi la déplacer parce que les arbustes qu'il avait fait planter tout autour masquaient la vue du lac.

Nous lui fîmes remarquer qu'il n'y avait qu'à couper les arbustes pour remédier à cet état de choses.

Tout de suite il se rendit à notre raisonnement et dès le lendemain les arbustes étaient jetés bas et remplacés par des pelouses. Donc, il est parfaitement inutile aujourd'hui de reparler du déplacement de la statue.

QUI NOUS EXPLIQUERA ÇA ?

Tout est cher. Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain.

Et chacun affirme n'être pour rien dans ce renchérissement scandaleux de la vie.

- Alors expliquez-nous pourquoi les adjudicataires des fournitures de l'armée consentent à livrer leurs marchandises à des prix défilant — on peut le dire — toute concurrence.
- Voici quelques exemples :
- Viande de boucherie, 1^{re} qualité : 5,50 le kilogramme.
- Vin : 0,82 le litre.
- Haricots : 1,60 le kilogramme.
- Beurre : 6,50 le kilogramme.
- Pois chiches : 1,10 le kilogramme.
- Huile : 4,25 le litre.
- Consoues : 2,90 le kilogramme.
- Pommes de terre : 0,60 le kilogramme.
- Oufs : 0,33 la pièce.
- Poisson : 1,90 le kilogramme.
- Sucre : 0,90 le kilogramme.

Direction des Affaires Economiques

SERVICE DES DOMAINES

Le samedi 13 février 1937, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques - Service des Domaines, 15 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés domaniales ci-après :

1. Le lot rural n. 6 de la propriété dite « Kheniguet Magra », objet du titre foncier Saint-André III, n. 3039, situé dans le contrôle civil de Zaghouan.

Cet immeuble, d'une superficie de 111 ha., 30 a., 10 ca., comporte des constructions.

Mise à prix : 17.000 francs.

2. Le lot rural n. 30 de la propriété dite « Djedda », situé dans le contrôle civil de Tunis.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de 5 ha., 90 a., comporte des constructions et des aménagements hydrauliques.

Mise à prix : 63.000 francs.

3. Le lot rural n. 1 de la propriété dite « Koudhat Chabane », objet du titre foncier « Ferme Saint-Louis », n. 1152, situé dans le contrôle civil de Medjez-Bab.

Cet immeuble, d'une superficie de 152 ha., 10 a., comporte des constructions.

Mise à prix : 33.000 francs.

4. Les lots ruraux numéros 1 et 1 bis de la propriété dite « Lagrande », objet du titre foncier « Sidi-Jeanne II », n. 11632, situé dans le contrôle civil de Tunis.

Cet immeuble, d'une superficie de 5 ha., 51 a., 95 ca., comporte des constructions et des aménagements hydrauliques.

Mise à prix : 35.000 francs.

5. Le lot rural n. 2 de la propriété dite « Perle d'Orient », et le lot urbain n. 187 de la propriété dite « Mégrine », situés dans le contrôle civil de Tunis.

Ces immeubles, d'une superficie approximative totale de 3 ha., 97 a., 80 ca., ne comportent pas de constructions. Le lot n. 2 est entièrement complanté en vignes.

Mise à prix : 12.000 francs.

6. Le lot rural n. 21 de la propriété dite « Senta », situé dans le contrôle civil de Thala, contrôle des Madjeurs.

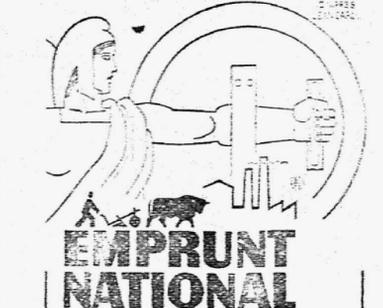
Cet immeuble, d'une superficie approximative de 632 ha., comporte des constructions.

Mise à prix : 60.000 francs.

Les personnes désirant participer à ces ventes doivent déposer dans les bureaux du Service des Domaines, une demande d'admission aux enchères, 5 jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Lisez « EXCELSIOR » tous les jours



EMPRUNT NATIONAL

PORTEURS D'OR ET DE BONS DU TRÉSOR

SOUSCRIVEZ

C'EST VOTRE DEVOIR C'EST VOTRE INTÉRÊT

PRIME DE REMBOURSEMENT **40 FR. POUR 100 FR.**

INTÉRÊT 3 1/2 % ET 4 %

MOBILISATION RAPIDE TOUS LES PRIVILEGES FISCAUX ACCORDES AUX FONDS D'ETAT

POUR LA RENAISSANCE ECONOMIQUE DANS LA PAIX

DEMANDEZ PAIEMENT

Le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires

1, Rue de Flandres - TUNIS

Direction des Affaires Economiques

SERVICE DES DOMAINES

MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN LOT A BATIR DU LOTISSEMENT DE BELVEDERE CITE-JARDIN

Le mercredi 3 mars 1937, à 10 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, à la vente aux enchères publiques du lot n. 78 du lotissement urbain de Belvédère Cite-Jardin.

Ce lot a une superficie de 678 mètres carrés.

La mise à prix est fixée à cinquante mille francs (50.000 francs).

Les personnes désirant participer aux enchères doivent déposer leur demande, formée sur papier timbré, du 20 au 30 janvier courant, à la Direction des Affaires Economiques; il ne sera pas tenu compte de celles parvenues postérieurement au 30 janvier 1937.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques - Service des Domaines où il peut en être pris connaissance tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....

L'acquisition la plus sûre.....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS

Téléph. 10.40

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 m², au Belvédère-supérieur, parcelles de 400 à 500 m². Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.40

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Rue Al-Djazira, 41

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

VÊTEMENTS J. BELLÉ

V. DARVAUX réuni

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

VILLA DE L'ARCHET

SI-CERQUES LES VOIRONS

à 6 kilomètres d'Annemasse, 12 de Genève. Altitude 750 mètres. Séjour agréable.

La villa de l'Archet est renommée pour sa cuisine et sa bonne tenue.

Réduction pour long séjour.

Mme Vve DUCRET, propriétaire.

Hamмам-Lif

Etablissement Thermal Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h.

Docteur Albert SARFATI

Médecin-Dentiste

Avenue de la Gare - HAMMAM-LIF

Spécialité de travaux américains

Bridges, dents en Or, en Porcelaine

Appareils fixes et démontables

Extractions des dents sans douleurs

- Prix très Modérés -

Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun -

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisinier réputé à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Épadrilles Ripoll Montero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

LOTÉRIE NATIONALE

1 SEUL BILLET

VOUS DONNE LA CHANCE D'ÊTRE PARMIS LES

147.171 HEUREUX GAGNANTS

QUI ONT A SE PARTAGER

72 MILLIONS DE FRANCS

Achetez votre épicerie chez un épicier

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis Agence A. Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Kheinis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Elba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. - Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. - Ordres de Bourse. - Dépôts de Titres. - Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Office Français Immobilier & Commercial

(35 ANNÉE) « ASSURANCES » (35 ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Compagnie de Navigation Mixte

SERVICE D'HIVER

Départs assurés par vapeur grand rapide EL BIAR

Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.

Arrivées à Marseille tous les vendredis à 14 h.

Départs de Marseille tous les lundis à 12 h. du matin

Arrivées à Tunis tous les mardis à 17 h.

Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.

Les Agents PEDELUPE & PIETRA

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Registre du Commerce : TUNIS n° 1023

Siège Social : PARIS, 11, rue Bergère

AGENCES EN TUNISIE :

Tunis - Bizerte - Sfax - Sousse

ESCOMPTÉ ET RECOURÈMENTS

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change

Dépôts à vue et à échéance fixe

Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.

Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 3 h. et de Bizerte à 15 h.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse

Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés - Téléphone 1.39

Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'Or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

Agent général M. Gustave BESSIS,

1 bis, Rue Es-Sadikia - TUNIS - Téléphone : 04.79

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).

BUREAUX : 2 Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : 1

POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et DÉPOSITAIRE pour la Tunisie

5, Rue Saint Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres

Entreprise générale des fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballons, Lanternes vénitennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE